



# Une démission à 4 millions \* (hors rémunération 2020)

**Apparition des parachutes dorés au Crédit Mutuel Arkea**  
\*(soit 95 ans de salaire moyen pour un salarié de l'UES)

Les salariés ont subi en 2021 :

- **Une diminution** de leur participation/intéressement de plus de 30% et sans bonification.
- **Une baisse** de 50% de la prime Perf&Co pour des objectifs revus à la baisse de 20%.
- **Une non reconduction** de la prime Macron ...

Et nous ne sommes peut-être pas au bout de nos surprises ...

Ces sacrifices ont été faits, comme nous l'a justifié la direction, pour préserver la « bonne santé » de l'entreprise.

Pendant ce temps, les salariés de la SCD ne subissent pas les mêmes mesures de rigueur :

- Un intéressement **identique** à l'an passé, et qui plus est au plafond légal (20 000 € en moyenne).
- Une cotisation retraite sur complémentaires (payée par l'employeur), **du double** de ce qui est fait pour les salariés de l'UES.
- Sans parler de l'indemnité de fin de carrière (**23 jours par année en poste** pour les cadres dirigeants, versus 3 mois de salaire pour les salariés de l'UES) ...

Manifestement, la cure d'amaigrissement ne s'applique pas à ces privilégiés.

De plus, et pour enfoncer le clou, nous apprenons que désormais dans une entreprise mutualiste, il est possible d'obtenir une indemnité de départ après une démission (**et quelle indemnité !!**). L'histoire n'est pas finie, le coût du départ du président sortant risque lui aussi de **nous coûter cher, voire très cher**.

Il faut savoir que les conditions de rémunération des dirigeants sont définies et validées par **les administrateurs d'ARKEA**. Nos administrateurs sont-ils toujours de vrais mutualistes, représentants des sociétaires que nous sommes tous ?

Il est grand temps que la direction et le conseil d'administration se mettent enfin réellement en phase avec la Raison d'Être :

**Une juste répartition de la valeur ? Pour l'instant on a du mal à voir ! Il est temps que ça change !**



## Bulletin d'adhésion

À retourner à : [unsa.arkea@gmail.com](mailto:unsa.arkea@gmail.com)



### Vos correspondants

DD22 Sébastien CHERMAT  
DD35 Franck AZE  
Siège/PEI Marc GARGADENNEC

DD29 Loïc URVOYS  
DD56 Michel ROUILLARD  
CMSO Frédérique BOUTET

Je soussigné .....

Employé  Cadre

Affectation .....

Métier .....

Adresse mail Pro .....

Date de naissance .....

Adresse mail Perso .....

Tél Portable .....

Déclare adhérer au syndicat UNSA Crédit Mutuel Arkéa

La cotisation est de **31 € par trimestre** (ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%, ou frais réels), prélèvements automatiques trimestriels, fin des mois de : mars, juin, septembre, décembre. **Joignez un RIB impérativement.**

Tous les adhérents bénéficient d'une protection juridique vie professionnelle après 6 mois d'adhésion.

Fait à ..... Le ..... Signature :

